

Le porte-voix des professeures et professeurs de l'Université Laval

Le communicateur civique est un membre du Conseil syndical. Les informations qu'il communique dans ses chroniques ont pour but de favoriser la participation dynamique des membres à la vie démocratique du SPUL. Il rend compte des débats touchant les fonctions professorales à l'Université Laval et à l'extérieur. Il exprime également les préoccupations des professeures et professeurs en lien avec leurs activités professionnelles.

Le communicateur civique remplit ces objectifs et exerce sa fonction à titre de professeur, membre du SPUL. Les opinions exprimées dans cette page sont les siennes ou celles de leur auteur.

[Éditions précédentes >>>](#)

SPUL

2325, rue de l'Université
Pavillon Alphonse-Desjardins
Bureau 3339
Université Laval
Québec, Canada G1V 0A6

Téléphone : 418.656.2955
Télécopieur : 418.656.5377

spul@spul.ulaval.ca

Message du communicateur civique

Vous avez un aspect original et novateur à faire connaître de votre année d'étude et de recherche (AÉR), signalez-le moi par [courriel](#). Je le mettrai en valeur dans cette chronique.

Jacques Rivet >>>

Hiver 2013 – Numéro 25



SÉANCE DU 5 FÉVRIER 2013 DU CONSEIL UNIVERSITAIRE

Les membres s'attaquent à un ordre du jour bien rempli

Les membres du Conseil universitaire ont examiné trois importants dossiers d'évaluation périodique: un centre de recherche et deux programmes de maîtrise. En outre, ils ont autorisé la création de deux nouveaux programmes, un de baccalauréat et un de doctorat. Enfin, ils ont modifié l'appellation officielle d'une importante faculté.

Le Centre d'études nordiques (CEN)

Le dossier d'évaluation périodique du Centre d'études nordiques présenté par le président de la Commission de la recherche, le professeur Pascal Daleau, reconnaît qu'il est d'une grande vitalité tant du point de vue de ses ressources humaines, financières et matérielles. *«Il joue, et jouera, un rôle essentiel, dit-il, pour assurer le développement durable du Nord.»* Sa contribution au rayonnement national et international de l'Université Laval grâce au travail dynamique et créateur de recherche de ses professeurs, membres, est particulièrement soulignée; ce qui prouve *«qu'il a atteint un degré élevé de maturité.»*

Le dossier atteste également que les étudiantes et étudiants apprécient hautement le milieu scientifique que le CEN leur offre et il constate que ces derniers manifestent un fort sentiment d'appartenance à son égard. Il met l'accent sur un fait à l'égard duquel la direction s'est dite «consternée» par son ampleur: l'évolution de la durée moyenne des études depuis 2007. En effet, cette durée excède de 6 mois à la maîtrise et de 14 mois au doctorat la durée moyenne observée dans le secteur des sciences naturelles. À ce propos, le président Daleau signale que la direction *«associe cette hausse au moins en partie au recrutement hâtif des étudiants par les employeurs qui retarde le dépôt final de leur thèse.»* Il précise qu'elle entend y remédier avec la collaboration de tous.

Par ailleurs, durant les interventions des membres du CU, le professeur Jean Amiot (Agriculture et Alimentation) fait remarquer que 25 professionnels de recherche sont actifs au CEN. Il estime qu'un équilibre doit être maintenu entre le nombre de professionnels de recherche et le nombre d'étudiantes et étudiants de cycles supérieurs qui travaillent dans un tel centre; principe avec lequel le président Daleau se dit parfaitement d'accord. Le professeur Bradford James McFadyen (Médecine) émet l'avis qu'il faut se préoccuper du fait de la baisse significative des communications scientifiques produites en coopération avec la gent étudiante, telle que l'atteste le dossier d'évaluation du CEN.

Enfin, le président de la Commission de la recherche rappelle que le CEN entend *«catalyser encore davantage les collaborations multidisciplinaires au sein de l'Université Laval»* au cours des cinq prochaines années. De même, que réaliser un regroupement intersectoriel de centres d'excellence en recherche nordique.

Les programmes de maîtrise en sciences infirmières et en orthophonie

La professeure Clémence Dallaire, doyenne de la Faculté des sciences infirmières, a exposé son plan d'action à la suite de l'examen du dossier d'évaluation du programme de maîtrise en sciences infirmières. Le Comité d'évaluation institutionnel des programmes (CEIP) de l'Université avait fait cinq recommandations dont deux sur les liens *«entre les sciences infirmières et les milieux de travail»* et *«entre les sciences infirmières et les autres disciplines»*. Clémence Dallaire précise qu'en ce qui a trait aux milieux de travail, elle et son équipe ont rencontré les directions des centres hospitaliers afin de les convaincre d'une plus grande collaboration *«en vue de mieux soutenir les infirmières inscrites à la maîtrise et d'un meilleur ancrage de la recherche clinique.»* Quant aux liens avec les autres disciplines, la doyenne estime que cette pratique est déjà bien établie dans sa faculté et interprète cette recommandation comme une incitation à développer de nouvelles collaborations intrafacultaires et interfacultaires *«dans la mise en place d'un programme professionnel de maîtrise en sciences infirmières.»*

Pour la maîtrise en orthophonie, le CEIP avait suggéré deux correctifs majeurs: le premier à propos de la formation offerte en audiologie et le second au sujet de la disponibilité de bureaux pour les professeures et professeurs. Le professeur Régnald Bergeron, doyen de la Faculté de médecine, a décidé d'accorder deux crédits supplémentaires à chacun des deux cours concernés en audiologie pour satisfaire aux exigences de l'Association canadienne des orthophonistes et audiologistes. Pour ce qui regarde de nouveaux locaux, il prévoit *«l'ajout de trois espaces mis à la disposition du corps professoral»* pour faciliter les rencontres avec les étudiantes et étudiants.

La professeure Andrée Mercier (Lettres) perçoit une certaine contradiction dans le dossier entre les intentions de développement de ce programme et les ressources disponibles pour le réaliser. Au contraire, le professeur Régnald Bergeron, doyen de la Faculté de médecine, estime que les ressources sont et seront au rendez-vous à ce sujet. Dans cette perspective, la professeure Audette Sylvestre, directrice du programme de maîtrise en orthophonie, présente à cette séance, précise qu'en raison du nombre limité de places de stage, il est difficile d'y accueillir plus de 50 personnes même dans l'optique d'un accroissement des ressources.

Le nouveau programme de doctorat en agroéconomie

Les membres du Conseil universitaire ont autorisé la création d'un nouveau programme de doctorat en agroéconomie en fixant à l'automne 2013 le début de son implantation. Ces derniers ont pu prendre connaissance de l'avis à ce sujet du professeur Daniel M. Gouin, directeur du Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation auquel est rattaché le nouveau doctorat. Ce programme, de préciser le directeur, va *«favoriser le passage de la maîtrise au doctorat pour les candidats (et candidates) à forts potentiels.»* Il estime aussi qu'il va conduire à une plus grande implication par les professeures et professeurs de la formation doctorale *«au plus grand bénéfice du développement de la carrière des collègues les plus jeunes collègues.»*

EN BREF

- Lors de cette séance du CU, les membres ont accepté «de confier au Comité exécutif le soin de fixer la date d'implantation du nouveau programme de baccalauréat en cinéma et culture numérique» rattaché à la Faculté des lettres lorsque les approbations usuelles de la CREPUQ et du ministère auront été reçues;
- L'appellation officielle de la Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels a été modifiée en «Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design»; l'ajout du mot «design» se situant dans la continuité de la création de l'École de design, le 1^{er} mai 2012;
- En toute fin de séance, le point 15 de l'ordre du jour concernant le Comité-conseil de la bibliothèque a été retiré afin de permettre une réflexion sur la possibilité que des chargés de cours puissent en faire éventuellement partie; proposition faite par leur représentant et appuyée par le professeur Alain Laberge (Lettres).

Jacques Rivet, cc

« Vingt fois sur le métier... »

La diversité culturelle et ses manifestations en région



Yvan Leanza et Camille Brisset
École de psychologie

L'ouvrage *«Adaptation et socialisation des minorités culturelles en région»* fait suite à un colloque organisé dans le cadre des activités scientifiques du 400^e anniversaire de la fondation de Québec. Sa réalisation fut une belle aventure entre la France et le Québec. Composer avec les six heures de décalage horaire dans les moments d'urgence (aussi variés qu'ils aient pu être), et chercher le prénom des auteurs cités dans les différents chapitres pour respecter les normes de publications ont fait partie des nombreux rebondissements de cette épopée collective. Mais au-delà de ces petits détails techniques d'édition, c'est avant tout la dimension humaine du projet qui est à retenir.

Aborder les enjeux de la diversité culturelle et de ses manifestations « en région » au travers des analyses d'une dizaine de chercheurs d'horizons différents, tant par leur discipline, leur ville/pays d'affiliation que leur langue maternelle, fut d'une grande richesse bien plus que scientifique. L'originalité de ce livre réside dans le fait d'avoir réuni des travaux de chercheurs qui rarement se rencontreraient, spécialistes des Basques en France, des Premières Nations du Canada ou des migrants temporaires (travailleurs ou étudiants) pour une réflexion sur les processus d'adaptation et de socialisation spécifiques aux centres éloignés. Nous ne pouvons affirmer sans équivoque qu'il existe bel et bien un « effet région ». Toutefois, trois constats ont pu être établis.

Le premier met en évidence que les processus à l'étude sont imprégnés de préjugés à l'égard des minorités facilement stigmatisées. En ce sens, l'éloignement de la métropole représenterait une difficulté (et un effort) supplémentaire pour ces personnes. Ceci est notamment vrai pour les travailleurs saisonniers au Canada et les membres des Premières Nations. Ces préjugés peuvent aussi être positifs et aider au processus d'adaptation. Tel est le cas pour les étudiants internationaux vietnamiens en France.

Le second constat souligne une certaine agilité de l'identité comportant des identifications à de nombreuses appartenances. Cela s'observe par exemple chez les Basques en France et en Espagne. Cependant, cette souplesse n'est pas le propre des communautés en région, comme en témoignent de nombreuses recherches. Finalement pour certains groupes étudiés, aucun effet région ne peut être inféré. C'est le cas des enfants adoptés de l'international ou des réfugiés colombiens.

“OYEZ! OYEZ! OYEZ!”

Faites parvenir vos réactions et commentaires au communicateur civique à son adresse de courriel :

communicateur.civique@spul.ulaval.ca